

ANNEXES

ANNEXES 1 : correspondent à la première partie de la recherche

- 1.1 Questionnaires 1 et 2
- 1.2 Lettre d'accompagnement du questionnaire
- 1.3 Présentation générale du questionnaire
- 1.4 Liste des 47 institutions contactées (=échantillon total)

ANNEXES 2 : correspondent à la deuxième partie de la recherche

- 2.1 Formulaire de consentement
- 2.2 Fiche d'identification des participants à la recherche
- 2.3 Grille d'observations : facilitateurs
- 2.4 Grille d'observations : contenu dynamique de groupe
- 2.5 Guide d'entretiens institution A
- 2.6 Guide d'entretiens institution B
- 2.7 Guide d'entretiens institution C
- 2.8 Guide d'entretiens institution D
- 2.9. Guide de consultation des experts 1
- 2.10 Guide de consultation des experts 2
- 2.11 Diagrammes de communication (Institution B)

Questionnaire à destination des institutions Deuxième partie : espaces collectifs d'expression

5. La direction refuse-t-elle des demandes collectives formulées dans ces espaces d'expression ?

- oui non

Si oui, pouvez-vous donner un exemple:

6. Qui assure le suivi des décisions ?

- un participant en situation de handicap un membre du personnel éducateur un membre du personnel soignant un cadre intermédiaire le Directeur autres

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

Si 'autres', précisez :

7. Y a-t-il des membres de l'espace d'expression qui sont impliqués dans le suivi des décisions ?

- oui non

Si des membres de l'espace d'expression sont impliqués, comment le sont-ils?

8. Les discussions de l'espace d'expression ont-elles initié des réalisations concrètes dans l'institution ?

- oui non

Si oui, donnez au maximum 3 exemples de ces réalisations concrètes

2R) Apports et inconvénients de l'espace d'expression (Indiquez les 3 plus importants)

Apports: pour les membres en situation de handicap

Inconvénients: pour les membres en situation de handicap?

Apports: pour les personnes en situation de handicap qui ne participent pas à cet espace d'expression

Inconvénients: pour les personnes en situation de handicap qui ne participent pas à cet espace d'expression

Questionnaire à destination des institutions Deuxième partie : espaces collectifs d'expression

Apports: pour le personnel accompagnant qui participe à l'espace d'expression

Inconvénients: pour le personnel accompagnant qui participe à l'espace d'expression

Apports: pour le personnel accompagnant qui ne participe pas à l'espace d'expression

Inconvénients: pour le personnel accompagnant qui ne participe pas à l'espace d'expression

Apports: pour l'institution

Inconvénients: pour l'institution

Ce questionnaire, sous forme papier, est à rendre au plus tard le 15 octobre 2010 à Manon Masse, Professeur HES Haute école de travail social de Genève, case postale 80, 1211 Genève 4.

Manon Masse
Haute école de travail social de Genève
28 Prévost-Martin, Case Postale 80,
1211 Genève 4

Aux directions et responsables socio-éducatifs

Genève, le 22 septembre 2010

Invitation à participer à une recherche sur les espaces collectifs d'expression pour les personnes ayant une déficience intellectuelle et qui vivent et/ou travaillent en institution.

Madame, Monsieur,

Nous démarrons une étude en Romandie sur les espaces collectifs d'expression offerts aux usagers dans les institutions qui accueillent des adultes ayant une déficience intellectuelle, que ce soit pour l'hébergement, le travail, ou d'autres prestations. Cette étude est soutenue par les fonds stratégiques des Hautes Ecoles Spécialisées de la Suisse Occidentale (HES-SO), par le centre d'étude de la diversité culturelle et de la citoyenneté dans la santé et le social (cedic) et la Haute Ecole de travail social (Hets) de Genève.

Afin de se situer au plus près des préoccupations et intérêts de nos partenaires de terrains, une grande institution vaudoise, la Fondation de Vernand, a accepté de représenter les différentes institutions romandes et d'être notre partenaire pour l'élaboration des outils de recueil de données de cette recherche.

Le présent courrier a donc comme objet de **solliciter votre collaboration et celles de vos collaborateurs concernés afin de compléter ce questionnaire (20 à 30 minutes)**.

Cette étude consistera dans un premier temps à dresser, à l'aide d'un questionnaire, une typologie des groupes d'expression collectifs. Dans un deuxième temps, nous analyserons de façon approfondie dans 5 institutions des typologies différentes d'espaces d'expression.

Quels bénéfices pour les institutions ?

Dans le cadre de la RPT, les plans stratégiques se réfèrent de plus en plus à la participation des usagers. Cette recherche s'insère dans ce mouvement qui redéfinit les paramètres essentiels concernant les prestations à leur offrir.

Parmi les prestations existantes, se doit d'être questionnée la place donnée à la parole collective des personnes concernées, dans leurs différents lieux de vie et de travail. Certains pays limitrophes comme la France et la Belgique ont développé des lois qui obligent la sphère institutionnelle à proposer des lieux pour l'expression collective des usagers. En Suisse, aucune obligation de cette nature n'existe encore. Cette recherche vise à identifier et à partager les pratiques actuelles afin de les enrichir de vos expériences respectives.

Les institutions qui participeront à cette démarche recevront les principaux résultats de la recherche. De plus, pour les institutions retenues pour la deuxième phase de la démarche, des mises en commun lors d'échanges entre institutions sont prévues afin que vous puissiez bénéficier des expertises, questionnements et apports de chacun.

Afin d'analyser les données et d'en faire une restitution dès que possible, **le délai de retour du questionnaire est fixé au 15 octobre 2010**. Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à prendre contact avec nous.

En vous remerciant de l'attention que vous avez portée à ce courrier et en espérant que cette étude retienne votre intérêt, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Manon Masse
Professeur HES
022 / 388 94 84
manon.masse@hesge.ch

Yves Delessert
Chargé d'enseignement HES
022 / 388 94 77
yves.delessert@hesge.ch

Présentation du questionnaire

Collaborer à cette recherche, suppose votre engagement afin de remplir un questionnaire (20 à 30 minutes) composé d'une première partie intitulée : « information générale de 1A à 1F » comprenant 1,5 pages recto/verso et d'une deuxième partie intitulée : « espaces collectifs d'expression de 2A à 2R » comprenant 4,5 pages recto/verso.

Il peut aussi être complété de façon électronique aux adresses suivantes :

- pour la partie 1 : <http://sphinx.hevs.ch/scg/typolo1/questionnaire.htm>
- pour la partie 2 : <http://sphinx.hevs.ch/scg/institespacescollectifs/questionnaire.htm>

La partie 1 : est générale et peut être complétée par un membre de l'équipe de direction ou une personne connaissant bien l'organisation. Cette personne sera pour nous la personne de référence dans nos contacts avec l'institution.

La partie 2 : vise à recenser les différents espaces collectifs d'expression existants pour les usagers dans votre organisation, quels que soient leur forme (colloque des résidents, assemblée des travailleurs, accueil des résidents, groupe d'expression, groupe de satisfaction, etc.) ou leur degré d'avancement. Nous souhaiterions que vous remplissiez cette partie de la manière la plus exhaustive possible, c'est-à-dire que **pour chaque type d'espace d'expression existant, vous complétiez la partie 2**, autant de fois que nécessaire, par une personne qui connaît bien le fonctionnement de cet espace collectif d'expression.

Lors d'une deuxième phase de l'étude, (prévue de septembre 2011 à mars 2013), nous solliciterons 5 institutions parmi celles qui nous auront donné leur accord, pour approfondir l'analyse du fonctionnement de ces espaces d'expression et de leur impact tant pour les usagers, pour les accompagnants, que pour le fonctionnement général de l'organisation.

Mesures de confidentialité:

En tant que chercheurs, nous garantissons aux participants le plus strict anonymat lors de la restitution des résultats (rapport de recherche, présentation des résultats, etc.). De plus, le principe de confidentialité portera sur l'ensemble des informations dont nous aurons connaissance au cours de nos activités de recherche.



Accord de participation à la deuxième phase de la recherche

Notre institution est intéressée à participer à la deuxième phase de cette recherche.

Personne de référence à contacter : Fonction :

Coordonnées : E-mail :

Lieu et Date : Signature :

L'adresse postale pour rendre le questionnaire est :

Manon Masse, Professeur Hes, Haute école de travail social de Genève, case postale 80, 1211 Genève 4.

Dans tous les cas, l'accord de participation ci-dessus doit nous parvenir avec une signature manuscrite, à l'aide de l'enveloppe jointe, pré-affranchie.

ANNEXE 1.4

Liste des 47 institutions recensées

1.	AFIRO
2.	Alfaset
3.	Association La Branche
4.	Association Le Foyer
5.	Association Point du Jour
6.	Atelier la Rosière
7.	Ateliers Protégés Jurassiens
8.	Au Vieux Moulin (Pinos)
9.	Centre Social et Curatif Le Château
10.	Cité du Genévrier
11.	Claire Fontaine
12.	Communauté de la Grotte
13.	Eben-Hézer Lausanne
14.	Etablissements Publics pour l'Intégration
15.	Fondation Centre ASI
16.	Fondation Clos Fleuri
17.	Fondation de Vernand
18.	Fondation Foyers-Ateliers St-Hubert
19.	Fondation glânoise en faveur des personnes handicapées mentales et IMC / Ateliers de la Glâne
20.	Fondation La Belle-Etoile
21.	Fondation La Pimpinière
22.	Fondation Les Castors
23.	Fondation Les Jalons
24.	Fondation Les Perce-Neige
25.	Fondation Perceval
26.	Fondation Renée Delafontaine La Cordée

27.	Fondation SGIPA
28.	Fondation St-George
29.	FOVAHM / Fondation valaisanne en faveur des personnes handicapées mentales
30.	Foyer Clair Bois-Minoteries
31.	Foyer Clair Bois-Pinchat
32.	Foyer de Porrentruy
33.	Foyer la Colombière FAH-SEB
34.	Foyer les Fontenattes
35.	Homato les Buissonnets
36.	Home-Atelier Linde FAH-SEB
37.	Institution de Lavigny
38.	L'Espérance
39.	L'Essarde
40.	La Castalie
41.	La Corolle
42.	La Farandole Centre-Ateliers
43.	La Manufacture / Ressorts CML
44.	Polyval
45.	PRO Entreprise Sociale Privée
46.	Résidence à la Fontaine (Pinos)
47.	Village Aigues-Vertes

Formulaire de consentement à rendre lors de la première rencontre

Travaillant ou vivant dans l'institution suivante :

je, soussigné-e _____ (nom et prénom du participant à la recherche)

- a) suis informé-e de la recherche décrite dans le présent formulaire ;
- b) pris connaissance des objectifs généraux de cette recherche, du fait qu'elle sera publiée et des mesures de précaution prises (anonymat et confidentialité) ;
- c) suis informé-e du fait qu'il m'est possible de demander de mettre fin à ma participation en tout temps, et que je ne subirai aucune pression ni préjudice si je décidais de le faire.

Signature:

Lieu et date :

Présentations des participants à la recherche Professionnels et membres de la direction

1. Je travaille :

- dans le canton de Vaud
 dans le canton de Genève
 dans le canton de Neuchâtel

2. Age : 21-30 31-40 41-50 51-65

3. Sexe : Féminin Masculin

4. Ma fonction au sein de l'institution est:

5. Je travaille à ce poste, dans cette institution, depuis :

- 0 à 1 année
 2 à 3 années
 4 à 10 années
 11 et plus

6. Mon taux d'activité est de : %

7. La (les) formation(s) complétée(s) la (les) plus utile(s) à mon poste est (sont):

.....Année de diplôme :

.....Année de diplôme :

.....Année de diplôme :

8. Votre poste concerne les prestations (plusieurs réponses possibles):

- Résidence Ateliers
 Loisirs Formations
 autre(s) : Précisez

**9. Les résidents et/ou les travailleurs que vous accompagnez, sont âgés de :
(plusieurs réponses possibles)**

(18-35 ans) (36-55 ans) (56 ans et plus)

Présentation des participants : résidants et/ou travailleurs

1. Je travaille et habite dans le canton de:

Vaud Genève Neuchâtel

2. Mon âge est : ans

3. Sexe : Féminin Masculin

4. J'habite actuellement:

- En groupe, dans une résidence ou un pavillon sur le site principal de l'institution
- En groupe, dans une résidence de l'institution située dans un village ou en ville avec une présence éducative régulière sur place
- En groupe, dans une locatif, situé dans un village ou en ville, avec une présence éducative régulière sur place
- Seul-e ou à deux, en appartement, avec un soutien éducatif ponctuel à domicile
- Avec ma famille
- Autre : précisez :

5. J'habite dans ce lieu depuis :

- 0 à 1 année 2 à 5 années
- 6 à 12 années 13 années et plus

6. Je travaille actuellement :

- en atelier de travail occupationnel : précisez lequel :
- en atelier de développement personnel : précisez lequel :
- comme employé(e) dans une entreprise locale ou publique
- Autre(s) : précisez.....

7. Je travaille à cet atelier depuis :

- 0 à 1 année 2 à 5 années
- 6 à 12 années 13 années et plus

8. Quelles sont vos activités de loisirs actuelles? (Indiquer les 3 principales et le lieu où elle se déroule)

1. Lieu :
2. Lieu :
3. Lieu :

10. Mes activités de loisirs sont organisées par :

- Moi-même L'institution
- Autre(s) : précisez :

Grille d'observation du/des facilitateur(s) : Institution X

Nom des facilitateurs : 1)

2)

Nom du groupe observé :

Date de l'observation :

Observation des actes de facilitation¹

Encadrer la procédure	facilitateur 1	facilitateur 2
<i>Mettre le cadre</i> Rappeler les règles, situer la séance présente par rapport aux autres séances (passée et futures).		
<i>Veiller aux traces de la séance</i> Déterminer ou rappeler le type de traces que doit laisser la séance, et qui s'en occupe.		
<i>Suggérer</i> au groupe des façons de procéder		
<i>Donner la parole</i> aux participants au fur et à mesure que ceux-ci la demandent, ou selon un autre mode de fonctionnement		
<i>Modérer ou refréner</i> Lorsque c'est opportun, aider certains participants à limiter la durée et le nombre de leurs interventions		
<i>Stimuler ou susciter</i> Favoriser la participation des silencieux		
<i>Sensibiliser au temps</i> Rappeler au groupe les contraintes horaires ou réévaluer l'emploi du temps		
Soutenir la production	facilitateur 1	facilitateur 2
<i>Définir</i> Bien expliquer la nature des sujets à l'ordre du jour et les termes équivoques ou mal compris		
<i>Questionner</i> Démarrer la discussion et l'orienter dans la bonne direction		
<i>Reformuler</i> Reformuler une idée ou une opinion		

¹ Actes définis d'après LAMOUREUX H., LAVOIE J., MAYER R., PANET-RAYMOND J. (2008) *La pratique de l'action communautaire*, Presses de l'Université de Québec.

<i>Effectuer des synthèses</i> Résumer et organiser les interventions ou déterminer les points majeurs du débat		
<i>Faire des liens</i> Faire ressortir les liens entre les idées des participants. Refléter au groupe qu'un consensus se dégage		
<i>Demander de l'information</i> Aller chercher, chez un participant ou à l'extérieur de la réunion, l'information nécessaire à la prise de décision		

Faciliter les relations entre les participants	facilitateur 1	facilitateur 2
<i>Accueillir</i> Les participants et voir à briser la glace ou favoriser la mise en train		
<i>Favoriser le climat d'échange</i> Veiller à ce que les participants s'écoutent, se respectent et fassent preuve d'ouverture d'esprit		
<i>Encourager</i> les participants en soulignant leur contribution au regard du travail accompli et de la qualité du climat d'échange		
<i>Détendre</i> Utiliser l'humour à bon escient pour détendre le climat et suggérer des pauses au moment opportun		
<i>Objectiver</i> Reformuler des idées émises par des participants trop émotivement engagés dans une discussion		
<i>Verbaliser / se rendre compréhensible</i> Offrir aux participants l'occasion de verbaliser ou de rendre compréhensible ce qu'ils pensent ou ressentent		

	facilitateur 1	facilitateur 2
<i>Directivité</i>		
<i>Induction dans les débats et les décisions du groupe</i>		
<i>Présence physique Position corporelle</i>		
<i>Style d'animation Co-animation</i>		

ANNEXE 2.4

Séance Observation TX

Groupe :

Institution : Institution X **Date :**

Heure annoncée: **Heure réelle de début de séance :** **Lieu :** Café-théâtre

Observations complétées par :

Présents :

	Observations	Commentaires
Ambiance dans le groupe	Arrivée	
	En général	
	Lors de la collation, départ	
Ordre du jour	Implication des participants /contenu	
	Réaction des participants à sa présentation	
	Souplesse, rajout demandé par les participants	
	Suivi, respect en cours de séance Par les participants	
Thème (s)	Défini(s) par qui (participants) ? Réaction des participants ?	
	Qui le(s) rappelle(nt) ? Parmi les participants	
	Transition d'un thème à l'autre Qui, Comment ?	

	Réactions et rôle des participants	
Objectif(s)	Qui les annonce, les rappelle ? Réactions des participants	
	Rajout de nouveaux Propositions des participants	
Énoncé ou rappel des règles par les participants	Par qui (participants)? À quel moment ?	
	Réactions des participants	
Liens avec autre(s) séance(s) par les participants	Séance(s) <u>qui précède(nt)</u> Qui ? Comment ?	
	Séance(s) <u>qui suit(nt)</u> Qui ? Comment ?	
Prise de parole	Qui la donne ? Est-ce parfois un participant ?	
	Qui la prend ? Quel(s) participant(s)	
	Liberté d'expression	
	Chacun s'exprime de façon égalitaire	
Écoute	Respect de la parole et écoute par les participants	
	Respect des silences Par les participants	
	Attitudes des participants qui s'expriment peu (présence physique, position corporelle)	
Aides à la communication	Reformulation, pictogramme, photos, images, PPT, etc. Par qui, Comment ? Pour qui ?	

Désaccord(s) et avis contraire(s), par les participants	Expression possible ?	
	Réaction(s) des participants Par qui ?	
	Qui les gère ? Parmi les participants ?	
Régulations et négociations des membres groupe /digressions	Par qui ?	
	Comment ?	
	Entre qui ?	
Observations		Commentaires
Décision(s)	Y a-t-il des prises de décision ? Les nommer au fur et à mesure	
	Nombre de décisions prises durant la séance	
	Qui décide ?	
	Comment sont prises les décisions ? (majorité, vote, consensus) / décision(s) prise(s)	
	Suivi des décisions Par qui ? Comment ?	

PV	Qui le prend ?	
	Distribution annoncée	

Heure réelle de fin de séance :

ANNEXE 2.5

Guides d'entretien pour l'institution A

Entretien avec les facilitateurs

1. Thèmes traités en séance : par qui sont-ils amenés ? Est-ce que la Direction est impliquée dans le choix des sujets abordés ? Une censure est-elle appliquée sur certains sujets ?
2. Suivi des propositions émises pendant la séance, ainsi que le rôle des facilitateurs : est-ce que des personnes en situation de handicap sont impliquées dans ce suivi ? Quel est le rôle des facilitateurs ?
3. Type d'espace d'expression collectif, en termes de fonctionnement, d'historique de la création du groupe, de représentativité, et de représentation : distinction entre un groupe axé sur la satisfaction des résidants et un groupe axé sur la participation (A) ?
4. Évolution du groupe en terme de participation : quels sont les bénéfices et les inconvénients, pour les personnes en situation de handicap, pour les professionnels, et pour la Direction ou l'Institution ?
5. Difficultés rencontrées dans la mise en place et la vie de ces groupes, ainsi que les recommandations qui pourraient être faites à d'autres institutions voulant en mettre en place

Entretien avec les membres de la Direction

1. Thèmes traités en séance : par qui sont-ils amenés ? Est-ce que la Direction est impliquée dans le choix des sujets abordés ? Une censure est-elle appliquée sur certains sujets ?
2. Suivi des propositions émises pendant la séance, ainsi que le rôle des facilitateurs : est-ce que des personnes en situation de handicap sont impliquées dans ce suivi ? Quel est le rôle des facilitateurs ?
3. Type d'espace d'expression collectif, en termes de fonctionnement, d'historique de la création du groupe, de représentativité, et de représentation : distinction entre un groupe axé sur la satisfaction des résidants et un groupe axé sur la participation (A) ?
4. Évolution du groupe en terme de participation : quels sont les bénéfices et les inconvénients, pour les personnes en situation de handicap, pour les professionnels, et pour la Direction ou l'Institution ?
5. Difficultés rencontrées dans la mise en place et la vie de ces groupes, ainsi que les recommandations qui pourraient être faites à d'autres institutions voulant en mettre en place

Entretien avec les personnes en situation de handicap

1. Ecoute d'un extrait audio concernant la demande de création d'une boutique, et le fait de désigner un porte-parole pour aller en parler à la Direction (A)
2. 1ère question générale : ça sert à quoi ce groupe ?
3. 2ème question générale : de quoi pouvez-vous parler dans ce groupe ?
(utilisation de la méthode DRAP avec tour de table)

ANNEXE 2.6

Guides d'entretien pour l'institution B

Entretien avec les facilitateurs

1. Thèmes traités en séance : par qui sont-ils amenés ? Est-ce que la Direction est impliquée dans le choix des sujets abordés ? Une censure est-elle appliquée sur certains sujets ?
2. Suivi des propositions émises pendant la séance, ainsi que le rôle des facilitateurs : est-ce que des personnes en situation de handicap sont impliquées dans ce suivi ? Quel est le rôle des facilitateurs ?
Paradoxe entre pouvoir s'exprimer et ne pas se sentir entendus ; paradoxe de revendiquer la reconnaissance du handicap à l'externe et l'établissement de critères d'exclusion à l'interne par rapport au futur centre de rencontres (B)
3. Type d'espace d'expression collectif, en termes de fonctionnement, d'historique de la création du groupe, de représentativité, et de représentation : le fonctionnement du Conseil, du Bureau, des Assemblées, le système d'élections et de votations (B) ?
4. Évolution du groupe en terme de participation : quels sont les bénéfices et les inconvénients, pour les personnes en situation de handicap, pour les professionnels, et pour la Direction ou l'Institution ?
5. Difficultés rencontrées dans la mise en place et la vie de ces groupes, ainsi que les recommandations qui pourraient être faites à d'autres institutions voulant en mettre en place

Entretien avec les membres de la Direction

1. Thèmes traités en séance : par qui sont-ils amenés ? Est-ce que la Direction est impliquée dans le choix des sujets abordés ? Une censure est-elle appliquée sur certains sujets ?
2. Suivi des propositions émises pendant la séance, ainsi que le rôle des facilitateurs : est-ce que des personnes en situation de handicap sont impliquées dans ce suivi ? Quel est le rôle des facilitateurs ?
Paradoxe entre pouvoir s'exprimer et ne pas se sentir entendus ; paradoxe de revendiquer la reconnaissance du handicap à l'externe et l'établissement de critères d'exclusion à l'interne par rapport au futur centre de rencontres (B)

3. Type d'espace d'expression collectif, en termes de fonctionnement, d'historique de la création du groupe, de représentativité, et de représentation : le fonctionnement du Conseil, du Bureau, des Assemblées, le système d'élections et de votations (B) ?
4. Évolution du groupe en terme de participation : quels sont les bénéfices et les inconvénients, pour les personnes en situation de handicap, pour les professionnels, et pour la Direction ou l'Institution ?
5. Difficultés rencontrées dans la mise en place et la vie de ces groupes, ainsi que les recommandations qui pourraient être faites à d'autres institutions voulant en mettre en place

Entretien avec les personnes en situation de handicap

1. Ecoute d'un extrait audio concernant la décision de dissoudre la commission de citoyenneté - porte-voix (B)
2. Ecoute d'un second extrait audio concernant l'écoute, l'impression de ne pas être entendus, la communication (B)
3. 1ère question générale : ça sert à quoi ce groupe ?
4. 2ème question générale : de quoi pouvez-vous parler dans ce groupe ?
(utilisation de la méthode DRAP avec tour de table)

ANNEXE 2.7

Guides d'entretien pour l'institution C

Entretien avec les facilitateurs

1. Thèmes traités en séance : par qui sont-ils amenés ? Est-ce que la Direction est impliquée dans le choix des sujets abordés ? Une censure est-elle appliquée sur certains sujets ?
2. Suivi des propositions émises pendant la séance, ainsi que le rôle des facilitateurs : est-ce que des personnes en situation de handicap sont impliquées dans ce suivi ? Quel est le rôle des facilitateurs ?
3. Type d'espace d'expression collectif, en termes de fonctionnement, d'historique de la création du groupe, de représentativité, et de représentation : système d'élection par maison (C) ? Le fonctionnement du Conseil, de la Plénière, des commissions, etc. (C) ?
4. Évolution du groupe en terme de participation : quels sont les bénéfices et les inconvénients, pour les personnes en situation de handicap, pour les professionnels, et pour la Direction ou l'Institution ?
5. Difficultés rencontrées dans la mise en place et la vie de ces groupes, ainsi que les recommandations qui pourraient être faites à d'autres institutions voulant en mettre en place

Entretien avec les membres de la Direction

1. Thèmes traités en séance : par qui sont-ils amenés ? Est-ce que la Direction est impliquée dans le choix des sujets abordés ? Une censure est-elle appliquée sur certains sujets ?
2. Suivi des propositions émises pendant la séance, ainsi que le rôle des facilitateurs : est-ce que des personnes en situation de handicap sont impliquées dans ce suivi ? Quel est le rôle des facilitateurs ?
6. Type d'espace d'expression collectif, en termes de fonctionnement, d'historique de la création du groupe, de représentativité, et de représentation : système d'élection par maison (C) ? Le fonctionnement du Conseil, de la Plénière, des commissions, etc. (C) ? Lien entre normes OFAS et création du Conseil (C) ?
3. Évolution du groupe en terme de participation : quels sont les bénéfices et les inconvénients, pour les personnes en situation de handicap, pour les professionnels, et pour la Direction ou l'Institution ?

4. Difficultés rencontrées dans la mise en place et la vie de ces groupes, ainsi que les recommandations qui pourraient être faites à d'autres institutions voulant en mettre en place

Entretien avec les personnes en situation de handicap

1. Ecoute d'un extrait audio concernant la participation d'une personne en situation de handicap, avec le facilitateur, pour aller présenter les propositions du Conseil à un groupe de gestion institutionnelle (C)
2. 1ère question générale : ça sert à quoi ce groupe ?
3. 2ème question générale : de quoi pouvez-vous parler dans ce groupe ?

ANNEXE 2.8

Guides d'entretien pour l'institution D

Entretien avec les facilitateurs

1. Thèmes traités en séance : par qui sont-ils amenés ? Est-ce que la Direction est impliquée dans le choix des sujets abordés ? Une censure est-elle appliquée sur certains sujets ? Votation : préparation par les animateurs et limites (D) ? Quels vecteurs pour les informations importantes (D) ?
2. Suivi des propositions émises pendant la séance, ainsi que le rôle des facilitateurs : est-ce que des personnes en situation de handicap sont impliquées dans ce suivi ? Quel est le rôle des facilitateurs ?
3. Type d'espace d'expression collectif, en termes de fonctionnement, d'historique de la création du groupe, de représentativité, et de représentation : l'historique du Comité et les différents types de groupe dans l'institution (D) ?
4. Évolution du groupe en terme de participation : quels sont les bénéfices et les inconvénients, pour les personnes en situation de handicap, pour les professionnels, et pour la Direction ou l'Institution ?
5. Difficultés rencontrées dans la mise en place et la vie de ces groupes, ainsi que les recommandations qui pourraient être faites à d'autres institutions voulant en mettre en place

Entretien avec les membres de la Direction

1. Thèmes traités en séance : par qui sont-ils amenés ? Est-ce que la Direction est impliquée dans le choix des sujets abordés ? Une censure est-elle appliquée sur certains sujets ?
2. Suivi des propositions émises pendant la séance, ainsi que le rôle des facilitateurs : est-ce que des personnes en situation de handicap sont impliquées dans ce suivi ? Quel est le rôle des facilitateurs ? Les personnes en situation de handicap peuvent-ils être des représentants (D) ? Quelles réalisations concrètes ont abouti (D) ?
3. Type d'espace d'expression collectif, en termes de fonctionnement, d'historique de la création du groupe, de représentativité, et de représentation : l'historique du Comité et les différents types de groupe dans l'institution (D) ?
4. Évolution du groupe en terme de participation : quels sont les bénéfices et les inconvénients, pour les personnes en situation de handicap, pour les professionnels, et pour la Direction ou l'Institution ?

5. Difficultés rencontrées dans la mise en place et la vie de ces groupes, ainsi que les recommandations qui pourraient être faites à d'autres institutions voulant en mettre en place

Entretien avec les personnes en situation de handicap

1. Ecoute d'un extrait audio concernant la vocation de la sortie du 1er mai
2. Ecoute d'un second extrait audio concernant l'explication du compost
3. 1ère question générale : ça sert à quoi ce groupe ?
4. 2ème question générale : de quoi pouvez-vous parler dans ce groupe ?

ANNEXE 2.9

Guide de la 1ère consultation des experts (30.05.12)

1. La première de nos questions porte sur le passage du JE au NOUS, soit l'évolution des préoccupations individuelles à des demandes ou propositions collectives. Suite à nos premières analyses, nous avons pu identifier différents facteurs à prendre en compte pour étudier ce passage, à savoir le contexte du lieu de vie, le type de groupe observé, les sujets abordés, et la façon d'animer.

- le contexte du lieu de vie: les résidants vivent dans des appartements dans une même maison (institution PN) ; les résidants vivent dans des maisons formant un village autonome (institution AV) ; les résidants vivent chez leurs parents et travaillent dans l'institution (institution V) ; les résidants vivent et travaillent dans l'institution (institution CSC).
- le type de groupe observé: colloque de résidants de type organisationnel – PN ; démocratie représentative - AV ; groupe de satisfaction – V ; démocratie participative – CSC.
- les sujets abordés: sortie du 1^{er} mai, gestion des déchets – PN ; préparation de l'Assemblée, idées pour la fête du Village – AV ; changement de lieu de vie, les qualités recherchées chez les éducateurs – V ; organisation des Ouvertures de la semaine, lettres pour des départs – CSC.
- le type d'animation: l'éducatrice présente sur place anime, une autre prend le PV – PN ; l'animation et la prise de PV se font par des résidants, avec l'aide d'une facilitatrice – AV ; une facilitatrice anime avec un deuxième facilitateur, les deux prennent des notes afin de rédiger le PV – V ; un facilitateur anime, le PV est pris par une résidante, et une personne spécialisée en communication facilitée est présente – CSC.

→ Quels sont les éléments, pour chacun de ces points (contexte de vie, type de groupe, sujets abordés, type d'animation), qui pourraient favoriser, ou au contraire freiner, le passage d'une participation individuelle (position en JE), à une participation collective correspondant aux intérêts communs ou de la majorité (position en NOUS) ?

2. La deuxième de nos questions porte sur la réalité institutionnelle suisse, c'est-à-dire que la majorité des personnes ayant une déficience intellectuelle vivent et/ou travaillent en institution, et sont assez peu intégrées dans la société.

- **Selon vous, à quelles manifestations de citoyenneté devrait-on s'attendre quand une personne vit en institution (participation à des activités culturelles, sociales, sportives, politiques, associatives, etc. de l'institution et/ou dans la communauté) ?**
- **Qu'est-ce qui devrait être mis en place pour les favoriser lorsque la personne vit en milieu institutionnel ?**
- **Et quand les personnes ayant une déficience intellectuelle vivent dans la société, quelles sont les manifestations de sa citoyenneté ? Ces manifestations sont-elles les mêmes ou différentes ?**

3. La dernière question porte sur les concepts de représentation et représentativité, notions que l'on peut définir ainsi, selon J. T. Godbout (2005)¹ :

- Représentation politique : c'est le fait que des personnes soient choisies ou déléguées pour en représenter d'autres et prendre légitimement les décisions en leur nom. Le mécanisme électif assure la représentation légitime en régime de démocratie représentative. Sa base est territoriale.
- Représentativité : c'est le degré de similitude entre les représentants et ceux qu'ils représentent – ressemblance sociale, économique, physique (race, sexe). On peut l'appeler « représentation statistique » pour la différencier de la représentation politique.

Ainsi, les 4 groupes observés ont des différences à ces niveaux :

- PN : tous les résidants de la maison participent (pas de notion de représentation, ni de représentativité)
- AV : les participants au groupe sont élus sur des projets et des compétences (notion de représentation, mais pas de représentativité)
- V : les participants peuvent s'inscrire s'ils le désirent (pas de notion de représentation, mais une certaine représentativité car il existe 3 groupes identiques représentant différents lieux de vie)
- CSC : chacune des maisons (lieu de vie) de l'institution est représentée, 1 participant est élu par maison (notion de représentativité et dans une moindre mesure de représentation au niveau de la maison)

→ Selon vous, en quoi ces notions de représentation et de représentativité sont des facteurs déterminants pour favoriser, ou au contraire, freiner la participation ?

¹ <http://www.cairn.info/revue-du-mauss-2005-2-page-90.htm> ; Godbout, J. T. (2005). Pas de représentation sans représentativité ? *Revue du MAUSS* 2 (26), pp. 90-104. Professeur honoraire à l'Institut national de la recherche scientifique, Université du Québec.

ANNEXE 2.10

Guide de la 2ème consultation des experts (14.11.12)

1. Documents transmis

Dans le but de préparer les échanges du mercredi 14 novembre 2012, voici quelques documents :

- le plan de rédaction de l'analyse (schéma) ;
→ plan rédaction analyse 081112.pdf
- le contexte institutionnel cantonal et géographique : *ces textes sont à l'état d'ébauche, encore en construction*
→ contexte institutionnel cantonal_231012.doc
- les présentations des 4 institutions, comprenant une description de l'institution, des espaces collectifs d'expression en son sein, et l'observation des séances des groupes retenus (T1 et T2) : *ces textes sont également à l'état d'ébauche, encore en construction*
→ présentation_Vernand_corrigeYD_071112.doc ;
→ présentation_Aigues_Vertes_corrigeYD_071112.doc ;
→ présentation_CSC_corrigeYD_071112.doc ;
→ présentation_PerceNeige_corrigeYD_071112.doc.
- les 5 thèmes retenus pour l'analyse, avec les sous-thèmes
→ thèmes d'analyse_011112.docx ;
- le tableau de synthèse des typologies.
→ tableau synthese typologies 081112.pdf

2. Questions

A la lecture de ces différents documents, quels sont vos commentaires, réactions, remarques ?

Des dimensions seraient-elles « absentes » de notre analyse / à traiter absolument ?

ANNEXE 2.11

Conseil des villageois Institution B - 22 novembre 2011 8h35 - 9h30 - diagramme de communication temps 1: 8h47 - 8h52





